



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

CM-07(06)

Environnements clos aux privilèges restreints

Juill. 2026



Gestion sécurisée des configurations système

Configuration Management

CM-07(06) – Environnements clos aux privilèges restreints (PaF-)

Énoncés :

Exiger que les logiciels installés par l'utilisatrice ou utilisateur désignés soient exécutés dans un environnement physique clos ou un environnement clos de machine virtuelle dont les privilèges sont restreints : [\[Affectation : logiciels installés par les utilisatrices ou utilisateurs désignés par l'organisation\]](#).

Responsable : Aucun

Discussion :

Les organisations déterminent quels sont les logiciels dont la provenance est une source de préoccupations ou qui pourraient contenir du code malveillant. Pour ce type de logiciel, l'installation par l'utilisatrice ou utilisateur a lieu dans un environnement opérationnel clos pour limiter ou contenir les dommages des programmes malveillants qui pourraient être exécutés.